

CONTRE.

Armstrong, Aylwin, Baldwin, Berthelot, Bertrand, Boutillier, Cauchon, Chabot, Chauveau, Christie, Désaulnier, De Witt, Drummond, Franchère, Guillot, Jobin, Lacoste, La Fontaine, Lantier, Laurin, LeMoine, Leslie, Macdonald, de GLENGARRY, MacDonell, de STORMONT, Méthot, Nelson, Powell, Price, Prince, Roblin, Rousseau, Small, Smith, de WENTWORTH, Taché, Taschereau et Thompson.—(36.)

Un Orateur
choisi.

Et la majorité étant pour l'affirmative, et le Greffier ayant déclaré Sir *Allan Napier MacNab*, dument élu, il a été conduit au Fauteuil par l'Honorable Procureur-Général *Smith* et *M. Scott*, ou étant, sur le degré d'en haut, il a fait ses humbles remerciemens à la Chambre, pour le grand honneur qu'elle avait bien voulu lui conférer, en le choisissant pour être son Orateur; après quoi il s'est assis dans le Fauteuil, et alors la masse (qui était auparavant sous la table) a été mise sur la table.

Alors, l'Honorable Procureur-Général *Smith*, a proposé, s'adressant à *M. l'Orateur élu*, secondé par *M. Duggan*, que la Chambre s'ajourne à demain à deux heures et demie de l'après-midi.

Et la Chambre s'est en conséquence ajournée à demain à deux heures et demie de l'après midi.

Veneris, 29° die Novembris.

ANNO OCTAVO, VICTORIÆ REGINÆ, 1844.

Deux heures et demie, P. M.

LA Chambre étant assemblée, et *M. l'Orateur* ayant pris le Fauteuil,

Il a été apporté un Message par *Frédéric Starr Jarvis*, Ecuyer, Gentilhomme huissier de la Verge Noire.

M. l'ORATEUR,

La Chambre
se rend auprès
de Son Excel-
lence.

Son Excellence le Gouverneur-Général désire la présence immédiate de cette Honorable Chambre dans la Chambre du Conseil Législatif.

En conséquence *M. l'Orateur* s'est rendu avec la Chambre, dans la Chambre du Conseil.

Et alors *M. l'Orateur* a parlé comme suit, savoir :

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE,

L'Assemblée Législative a, dans l'exercice de ses droits et privilèges incontestables, procédé à l'Election d'un Orateur et j'ai l'honneur de dire que son choix est tombé sur moi.

Si, dans l'exécution des devoirs importans de ma charge, il m'arrivait en aucun tems de tomber en erreur j'ai l'espoir que la faute ne sera pas imputée à l'Assemblée, dont j'ai l'honneur d'être le serviteur, mais à moi-même; et afin qu'elle puisse mieux remplir ses devoirs envers Sa Majesté et son Pays, je réclame en son nom et pour elle par une humble demande, tous ses droits et privilèges incontestables, particulièrement qu'elle puisse avoir la liberté de la parole dans ses débats, accès à la personne de votre Excellence dans toutes les occasions convenables, et que ses procédés puissent recevoir de Votre Excellence l'interprétation la plus favorable.

Alors l'Honorable Orateur du Conseil Législatif a dit,

M. l'ORATEUR,

J'ai ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général de vous déclarer qu'elle se confie pleinement dans le devoir et l'attachement de l'Assemblée envers la personne de Sa Majesté et son Gouvernement, et, ne doutant point que ses procédés seront conduits avec sagesse, modération et prudence, elle ne craint et en toutes les occasions elle reconnaîtra et permettra l'exercice de ses privilèges constitutionnels.

J'ai aussi ordre de vous assurer que l'Assemblée aura un prompt accès auprès de Son Excellence, en toutes les occasions convenables, et qu'elle interprétera toujours de la manière la plus favorable ses procédés, ainsi que vos paroles et vos actions.

La Chambre étant de retour,

M. l'Orateur a fait rapport que l'Assemblée s'était rendue dans la Chambre du Conseil Législatif, et qu'il avait informé Son Excellence que le choix de l'Orateur était tombé sur lui, et aussi qu'il avait, au nom de l'Assemblée, et pour elle réclamé, par une humble demande à Son Excellence, tous ses droits et privilèges, qu'elle puisse jouir de la liberté de la parole dans ses débats, et avoir accès à la personne de Son Excellence, lorsque l'occasion le requerra et que tous ses procédés puissent recevoir de Son Excellence l'interprétation la plus favorable, sur quoi, Son Excellence avait bien voulu dire que, sans hésiter et avec plaisir, elle lui alloit et accordait tous ses privilèges constitutionnels, ainsi qu'un prompt accès à Son Excellence en toutes les occasions convenables, et qu'elle interprétera toujours de la manière la plus favorable ses procédés, ainsi que ses paroles et actions.

Ordonné, Que l'Honorable Procureur-Général *Smith* ait la permission d'introduire un bill pour pourvoir à faire administrer le serment d'office aux personnes nommées pour être Juges de Paix.

Il a en conséquence présenté le dit bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

M. l'Orateur a alors fait rapport, que lorsque cette Chambre s'était rendue ce jour auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, dans la Chambre du Conseil Législatif, il avait plu à Son Excellence de faire un discours aux deux Chambres du Parlement Provincial, et que, pour prévenir des erreurs, il en avait obtenu une copie, qu'il a lue à la Chambre, et elle est comme suit :

Honorables Messieurs du Conseil Législatif, et Messieurs de la Chambre d'Assemblée.

Je vous ai assemblés aussitôt que l'Election Générale qui vient de se terminer, a pu le permettre; et c'est avec une vive satisfaction que je vous rencontre afin de dévouer toute notre sollicitude aux grands intérêts commis à nos soins.

Comme cette saison de l'année n'est pas favorable à la poursuite des affaires dans lesquelles un grand nombre d'entre vous est engagé, vous serez en état, j'espère, de vaquer, avec moins d'inconvéniens, aux importantes fonctions que vous avez à remplir.

J'ai le bonheur de vous annoncer que la naissance d'un Prince a porté la joie dans les cœurs des sujets de notre gracieuse Reine sur toute l'étendue de ses vastes domaines, dans chaque partie du globe; et la continuation des jours et de la santé de Sa Majesté exige toute notre gratitude envers le grand Dispensateur de tous biens.

Plusieurs sujets qui intéressent vivement le bien-être de la Province, réclameront votre sérieuse attention. Il n'en est pas de plus important que l'amélioration de l'Education du peuple, qui est un des devoirs les plus urgens de l'Etat; et je désire ardemment, qu'outre les autres amendemens qu'il sera peut-être nécessaire de faire aux lois actuelles sur cette question d'une importance majeure, dans l'une et l'autre section de la Province, votre sagesse puisse imaginer et adopter quelque mode d'arrangement relatif à l'Université de *King's College*, qui soit de nature à recevoir la sanction de la Couronne, et à donner une satisfaction générale dans la Colonie.

Discours d'ouverture.